



Section de la Somme du Syndicat National unifié
des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles - Force - Ouvrière

Amiens, le 10 novembre 2020

Stéphane BREFORT
secrétaire départemental
(06 47 13 34 57)

A Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
de la circonscription du Ponthieu – Marquenterre,

20 Bd d'Alsace Lorraine
80000 AMIENS

Objet : Mail en date du 6 novembre 2020.

Madame l'Inspectrice,

Vous avez envoyé le 6 novembre 2020 un Mail relatif à la pause méridienne en direction des écoles de votre circonscription.

Vous y écrivez : « Je tiens à vous rappeler l'impérieuse nécessité de respecter le protocole sanitaire y compris sur le temps de la pause méridienne ».

Cette phrase a fortement fait réagir les collègues.

En effet, lorsque les enseignants prennent leur pause méridienne sur leur lieu d'exercice, donc dans les locaux scolaires, ils le font par obligation puisque la presque totalité d'entre eux n'a pas la latitude horaire de rentrer déjeuner à domicile, et encore moins à l'extérieur puisque les lieux de restauration sont fermés.

De même, pendant cette pause méridienne pendant laquelle ils ne sont pas sur leurs horaires réglementaires de service, s'ils se regroupent en un lieu commun au sein de leur établissement pour déjeuner, ils y stationnent le moins longtemps possible puisqu'ils mettent à profit ce temps de pause pour effectuer des tâches professionnelles dans leurs classes afin de ne pas prolonger à l'excès leur travail le soir à domicile.

Enfin, pendant cette pause hors horaires de service, les enseignants mettent un point d'honneur à se comporter comme des citoyens responsables et s'astreignent à respecter scrupuleusement toutes les précautions sanitaires induites par le protocole et surtout leur bon sens.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice l'expression de ma considération distinguée.

Le secrétaire départemental.

Stéphane BREFORT



SNUDI FO Somme
26, rue Frédéric Petit
BP 90723
80007 AMIENS Cedex 1

snudi.fo80@yahoo.fr



03 64 26 50 90

Union Départementale
Force Ouvrière

03 22 91 37 10
(du lundi au vendredi)